

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا
ΕΘΟΣ: ΘΕΙΚ ΗΧ ΟΗΟΣΚΟ



BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
« **BMCE BANK** » - « **BMCE BANK OF AFRICA** »

Société Anonyme au capital social de 1.794.633.900,00 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II, Casablanca
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du
23 août 1994 - RC Casablanca : 27129

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2017

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous soussignés,

Société¹.....

Sise².....;

immatriculée au Registre du Commerce de.....sous le numéro.....;

Ou

Je soussigné(e),

Monsieur ou Madame

domicilié(e).....

titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°..... ;

Propriétaire de³.....actions de 10 dirhams de valeur nominale chacune de BMCE Bank, ainsi que l'atteste le registre des transferts de titres de la Société conformément aux dispositions de l'article 130 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la **Loi n°17-95**) ;

après avoir pris connaissance du projet des résolutions proposées au vote de l'**Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 mai 2017**, joint à la lettre de convocation que vous m'avez adressée (l'**Assemblée Générale**) ;

déclare, conformément aux dispositions de l'article 131 bis de la Loi n° 17-95, émettre les votes suivants relativement aux résolutions figurant sur l'avis de convocation (dont le texte figure en annexe) :

¹ Dénomination sociale

² Adresse du Siège Sociale

³ Nombre d'actions

Résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Sens du vote	Pour														
	Contre														
	Abstention														

Fait àle.....

Signature

FORMALITES A ACCOMPLIR PREALABLEMENT

Quel que soit le mode de participation que vous choisirez, vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire de la manière suivante :

- **Pour vos actions nominatives:** être inscrit au registre de la société **5 jours** au moins avant la date de réunion de l'assemblée.
- **Pour vos actions au porteur :** faire établir dès que possible, par l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte-titres, un certificat constatant l'indisponibilité des actions jusqu'à la date de l'assemblée (attestation de blocage de titres). En tout état de cause ce certificat doit parvenir au siège social **2 jours** au moins avant la réunion de l'Assemblée

NOTE IMPORTANTE

- Le formulaire de vote par correspondance, ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention, n'est pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.
- Pour être pris en compte, le présent formulaire doit comporter toutes les mentions requises.
- Le présent formulaire vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.
- Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si ce formulaire parvient à l'adresse indiquée ci-après, **deux jours** au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le présent formulaire est à retourner au Siège Social de la Société sis 140, avenue Hassan II, Casablanca – Maroc-, à l'attention du Pôle Gouvernance et Développement Groupe, assorti de tout document prouvant, le cas échéant, les pouvoirs du représentant de l'actionnaire personne morale.

Sont joints en annexe le texte des projets de résolutions et exposé des motifs établis par le Conseil d'Administration.